

Politique relative à la chaîne d'approvisionnement en minerais et en métaux provenant potentiellement de zones de conflit ou à haut risque (Orano MED)

Chez Orano MED, nous reconnaissons l'importance de promouvoir des pratiques d'approvisionnement responsables.

Conformément au règlement (UE) 2017/821 sur le devoir de diligence des importateurs d'or, d'étain, de tantale et de tungstène (3TG) et aux recommandations de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), nous nous engageons à mettre en place des mesures visant à garantir que notre chaîne d'approvisionnement en minerais respecte les principes de la diligence raisonnable.

Le commerce des minerais tels que le tungstène, le tantale, l'étain et l'or provenant de zones de conflit ou à haut risque suscite des préoccupations majeures en raison de son rôle potentiel dans le financement de groupes armés, les atteintes aux droits humains et d'autres activités illicites.

En outre, l'extraction minière dans ces zones peut causer des dommages environnementaux considérables et exposer les travailleurs à des conditions de travail dangereuses.

Fidèles à nos valeurs et à notre Code d'éthique et de conduite des affaires, nous nous attachons à la conformité aux normes internationales et à la transparence de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous nous engageons à éviter toute implication, directe ou indirecte, dans les atteintes graves aux droits humains, le financement de groupes armés, les exactions commises par des forces de sécurité publiques ou privées, la corruption, le blanchiment d'argent, les fausses déclarations d'origine des minerais ainsi que le non-paiement de taxes, droits et redevances.

A ce titre, notre politique vise à :

- Cartographier, prévenir et atténuer les risques liés à notre chaîne d'approvisionnement en minerais ;
- Mettre en place un système de traçabilité et de transparence permettant de détecter l'origine des minerais que nous utilisons, notamment le tungstène ;
- Intégrer des exigences d'approvisionnement responsable dans nos processus et relations contractuelles ;
- Réaliser, en tant que de besoin, des audits indépendants auprès de nos fournisseurs afin de s'assurer du respect de nos exigences d'approvisionnement responsable ainsi que des normes éthiques et environnementales ;
- Mettre en place des mesures correctives en cas de risque avéré, pouvant aller jusqu'à la rupture de la relation commerciale ;
- Privilégier les approvisionnements français ou européens, lorsque cela est possible ;
- Former les acteurs internes au sujet et aux dispositions en place ;

Mars 2025

- Maintenir un dispositif d'alerte permettant de signaler toute violation ou risque lié à notre chaîne d'approvisionnement (<https://oranoethic.signalement.net/>) ;
- Communiquer de manière transparente sur nos actions et résultats.

Cette politique fait l'objet d'un suivi régulier et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Nous nous engageons à adapter nos pratiques en fonction de l'évolution des réglementations et des bonnes pratiques internationales en matière d'approvisionnement responsable en minerais.